



# BOOK INFOS

## CHALLENGE INTER ENTREPRISES

### SOMMAIRE

---

GENERALITES	2
AVIS DE COURSE	3

# GÉNÉRALITÉS

Le "Challenge Inter-Entreprises" du Fort Boyard Challenge est une épreuve qui se déroule en Pirogue Polynésienne 4 places mais également, depuis la précédente édition en 2024, d'une épreuve de Golf.

La journée du 4 octobre sera par conséquent une journée "sportive", avec un classement par équipe de l'épreuve de golf et un classement par équipe l'après-midi en pirogue.

La remise des prix se fera sur la base de ces deux classements cumulés.

Aucun niveau de pratique n'est exigé sur ces deux épreuves, les débutants sont les bienvenus car les épreuves sont accessibles à tous.

Samedi 4 octobre : Accueil à 9h30 au Golf Rochefort Océan à Saint Laurent-de-la-Prée

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, le prêt de matériels (golf et pirogue) les frais du dispositif de sécurité et le tee-shirt de l'événement. Vous êtes également cordialement invités à participer à la soirée du samedi soir organisée par le Fort Boyard Challenge pour l'ensemble des participants de toutes les épreuves du FBC.

L'organisation rembourse l'inscription (seulement le montant de l'inscription et hors frais annexes) au Fort Boyard Challenge uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant une blessure / contre-indication à la pratique sportive.

En cas d'impossibilité de participer à l'épreuve, il n'est pas possible de donner son inscription à une autre entreprise.

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. En participant j'autorise l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels je figurerai pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres activités touristiques disponibles sur le territoire : Office de Tourisme Rochefort Océan [www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com) ou au 05 46 99 08 60.

# AVIS DE COURSE

## 1. RÈGLES

La course sera régie par :

### 1.1. Règles d'engagement

Chaque équipier s'engage de son plein gré, s'assure de sa capacité à la pratique physique et à son aisance en milieu aquatique. Ainsi, il décharge l'organisateur de toute responsabilité concernant son état de santé et problèmes inhérents liés à la pratique de la pirogue polynésienne et du golf.

1.2. Les règles spécifiques indiquées ci-dessous.

1.3. Les instructions de course et consignes du directeur de course affichées le jour de l'épreuve et présentées au briefing avant chaque départ.

1.4. Les participants s'engagent sous leur propre responsabilité à prendre le départ et concourir le Fort Boyard Challenge.

1.5. Le bon esprit et le " Fairplay ".

## 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La course de pirogue se déroule sur une pirogue TAOHE 400 fournie par l'organisation.

2.2. Les épreuves de golf se déroulent au golf Rochefort Océan avec le matériel adapté (gaucher, droitier, grand, petit).

2.3. Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire uniquement en complétant le dossier d'inscription en ligne sur le site [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)

**Le nombre d'équipes est limité aux 30 premiers dossiers reçus complets.**

2.4. La composition des équipages :

Les équipages sont composés de 4 à 5 membres, 4 titulaires et 1 remplaçant (non obligatoire)

Aucun niveau minimal de pratique exigé. Rappel : savoir nager est indispensable.

## 3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
1 Pirogue V4	350 €
2ème Pirogue V4	290 €

Le prix de l'inscription comprend : le prêt de matériel, les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi et le tee-shirt de l'événement.

## 4. PROGRAMME

### 4.1 Accueil

Samedi 4 octobre : Accueil à 9h00 au Golf de Saint Laurent-de-la-Prée.

### 4.2 Briefing

Les briefings des épreuves se feront avant chaque compétition (Golf et pirogue). Il est obligatoire que l'ensemble des équipages soient présent.

### 4.3. Jours de course

Les horaires de courses de pirogue seront indiqués au tableau d'affichage officiel de l'événement sur la plage de Fouras.

### 4.4 Déroulé

<b>A partir de 9h00</b>	<b>Accueil des participants Et présentation des équipes</b>	<u>Golf de Saint Laurent de la Prée</u>
<b>9h30 – 12h</b>	<b>Testez le golf en équipe</b>	Découvertes, animations, compétitions
<b>12h – 16h30</b>	<b>Espace entreprises</b>	Rafraichissement et snacking à disposition <u>Grande plage de Fouras</u>
<b>14h – 16h</b>	<b>Course de pirogues</b>	A vos marques, prêts, ramez ...
<b>16h30-17h</b>	<b>Remise des prix</b>	La victoire sera dignement récompensée

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course de pirogue seront transmises le jour de l'événement par le directeur de course pirogue et pour le golf, par l'équipe d'encadrement du Golf.

## 6. LES PARCOURS PIROGUE

Le parcours est présenté en annexe. Il est d'une distance de 150 à 250 m, avec départ et arrivée au même point (plage). Il s'agit d'un sprint avec virement de bouée.

### Le départ

Les modalités de départ seront précisées au briefing. Il s'agira, sauf impossibilité liée à l'état de la mer, d'un départ de plage pour 4 embarcations simultanément.

### L'arrivée

Le classement sera arrêté sur la plage lorsque le premier équipier touchera terre.

Si les conditions météo ne permettent pas une arrivée plage, la ligne d'arrivée sera matérialisée entre deux bouées.

### Surveillance et assistance sur l'eau

L'organisateur se charge de la surveillance et du bon déroulement de la manifestation, que ce soit sur l'eau ou à terre. Ce dispositif n'empêche pas l'entraide et l'assistance entre embarcations en cas de nécessité et notamment de demande d'assistance d'un autre équipage.

## 7. CONDITIONS MAXIMALES

Il est précisé que la course sera modifiée, neutralisée ou annulée si le vent est ou devient supérieur à 17 nœuds (force 5 et plus) sur une partie quelconque du parcours où se trouvent des concurrents ou si les conditions de navigation ne sont pas ou plus acceptables.

La décision quant aux conditions de navigation acceptables sera prise par le Directeur de Course qui prendra en compte tous les éléments (vent, courant, équipement des concurrents, etc...) pour déterminer si la sécurité est respectée pour l'ensemble des participants et accompagnateurs.

## 8. LES EPREUVES DE GOLF

L'organisateur assure la surveillance du bon déroulement des épreuves, de la sécurité et l'accueil des participants. Accueil des équipes à partir de 9h au Golf de Saint Laurent de la prée, début des activités à 9h30.

Le classement de l'épreuve de golf se déroulera sur 3 ateliers :

- **3 ou 9 trous sur Parcours Pitch & Putt suivant niveau des joueurs** : l'objectif est de terminer les 3 ou les 9 trous de golf en réalisant le moins de coups possibles. Le nombre de coups total de l'équipe sera le score de l'atelier (Scramble).

- **Mini-golf sur 6 trous** : l'objectif est de terminer les 6 trous du mini-golf en réalisant le moins de coups possibles. Le nombre de coups total de l'équipe sera le score de l'atelier.

- Une "**pêche aux poissons**" virtuelle sur le practice (zone d'entraînement) : chaque équipe devra pêcher le plus grand nombre de poissons pour obtenir le plus de points possibles. Le

score de l'équipe sur cet atelier servira à départager les équipes ex aequo sur les deux premiers ateliers.

L'addition des scores des trois ateliers donnera le classement final par équipe de l'épreuve.  
"Bonne partie"

*La formule de Scramble au golf est un format de jeu de Golf en équipe. Chaque joueur de l'équipe effectue son coup. L'équipe choisit ensuite la meilleure balle parmi celles jouées et tous les joueurs jouent leur prochain coup à partir de la balle choisie. Ce processus continue jusqu'à ce que la balle soit dans le trou. Ce format favorise la camaraderie et rend le jeu plus amusant pour tous les participants.*

## 9. CLASSEMENT

Pirogue : Le classement général sera établi par cumul des positions d'arrivée de l'équipe sur au moins 2 courses.

Golf : Le classement général sera établi par cumul des points de l'équipe sur les 3 ateliers.

## 10. RÉCOMPENSES

Un trophée sera remis au premier du classement général. Le second et le troisième recevront chacun des lots divers.

## 11. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents, sous la responsabilité du capitaine de l'équipage.

A cet effet, l'émargement de départ, obligatoire, vaut engagement du capitaine, après avoir pris connaissance des conditions de course (briefing), et décharge de responsabilité l'organisateur.

Les participants s'engagent à porter un gilet de flottaison (fourni) lors de chaque embarcation sur les pirogues.

## 12. ASSURANCE

Les participants doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique du golf et de la pirogue polynésienne.

## 13. ENVIRONNEMENT

Durant cette compétition, respectez la mer et l'environnement. Il appartient à chaque responsable d'équipe de veiller au ramassage des débris de son équipage.

## 14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires : [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)